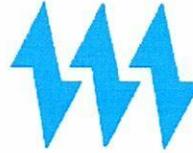


SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott- Mauritanie
BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
R.C.:N°35699/NIF 30500075
E-mail:somelec@somelec.mr

**Affichage N°****5127****Travaux des génies
civils****DA N° 06-DCAMG/DMG/SGPR du
03/07/2024****Date d'ouverture : Mardi 03 Septembre 2024 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : Réparation de la porte d'entrée et élévation des parties du mur des bureaux du parc SGPR**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	Réparation de la porte d'entrée	U		1
2	Elévation des parties du mur de la clôture des bureaux	U		1

NB : - La visite du lieu est obligatoire. - Pour la visite du lieu RDV au Parc SGPR le vendredi 30/08/2024 à 10H. - Voir le cahier de charges ci-joint.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : **Parc SGPR**
- 4) **Délai de exécution : 28 jours**
- 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Mardi 03 Septembre 2024 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

 **Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux**
Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



1. Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie Société Mauritanienne d'Électricité



La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation pour la réalisation des travaux de construction, élévation des parties de mur de la clôture, fourniture et pose de fils barbelés au profit du Parc DMG situé au poteau trois.

À ce titre, nous invitons les entreprises intéressées, pouvant justifier d'une expérience similaire avérée et authentifiée dans le domaine, à soumettre une proposition technique et financière pour la réalisation des prestations définies ci-après.

Cette proposition servira de base à une éventuelle passation de commande de la part de la SOMELEC.

A : Dosages

Les dosages à appliquer seront les suivants :

- Béton de propreté : 200 kg/m³
- Béton armés de fondation : 350 kg/m³
- Mortier pour maçonnerie : 300kg/m³
- Mortier pour enduits : 400 kg/m³

Fondations

Elles auront une profondeur d'au moins un mètre. Cette profondeur peut être réduite lorsque le mur est construit sur un terrain rocheux. Par contre si la consistance du terrain l'exige, des dispositions convenables seront prises pour assurer la stabilité de l'ouvrage.

Maçonnerie et enduit :
Maçonnerie en fondation (Soubassements)

Les soubassements seront en agglos de 20x20x40 pleins maçonnés suivant les règles de l'art. Il est strictement prohibé l'emploi des agglos creux replis à la place d'agglos pleins.

Maçonnerie en élévation

Les agglomérés de béton non armé seront fabriqués mécaniquement par vibro- pondeuse et obligatoirement vibrés. Ils seront maintenus sous abris couverts régulièrement arrosés deux fois par jour. Le temps de séchage et la fréquence d'arrosage pourront être augmentés par l'entrepreneur à la demande du maître d'œuvre. Les agglomérés devront être suffisamment secs avant leur livraison sur le chantier.

Les blocs de béton seront exempts de tous défauts fissures déformations ou arrachements le cas échéant les éléments concernés devront être retirés du chantier. Les caractéristiques des blocs seront les suivantes :

- La résistance à l'écrasement des blocs de béton ne sera pas inférieure à 4MPa ;
- La porosité ne dépassera pas 15% ;
- La fiabilité doit être nulle ;
- Avec des agrégats courants, le dosage suivant donné à titre indicatif peut permettre d'atteindre les résistances requises : 350 kg de ciment, 800 litres de graviers et 400 litres de sable par m³ de béton cependant l'entrepreneur fera déterminer à sa charge le dosage définitif permettant d'atteindre la résistance exigée.

Dans le cas où les agglos seront achetés déjà confectionnés l'attributaire doit veiller à conserver le même fabricant afin de conserver les mêmes moules afin d'éviter une différence de dimensions qui pourrait occasionner une surcharge d'enduit fissuration précoces.

Cet article concerne :

Les maçonneries de 20, 15, 10

Enduits

Les enduits finis présenteront des surfaces régulières, soignées, planes exemptes de soufflure, cloque etc. Les arêtes et les joints seront nets, rectilignes sans écornures ni épaufrures.

Les angles saillants et rentrants seront traités au ciment pur et lissé à la cornière.

Les supports d'enduit ou de raccordement d'enduit auront une surface nette, propre, exempte d'impuretés pour assurer un accrochage et une adhérence parfaits.

Ils seront composés et exécutés comme suit :

1ère couche ou couche d'accrochage :

- Granulométrie de sable comprise entre 0,25 et 3,15 mm ;
- Dosage en ciment : 500 kg/m³ de sable ;
- Epaisseur 5 mm ;
- Surface rugueuse pour une bonne adhérence ; pas de taloché ni de surfaçage la couche doit couvrir tout le support et ne pas présenter de surcharge.

2ème couche : corps d'enduit ou couche intermédiaire

- Granulométrie continue du sable compris entre 0,1 et 3,5 mm ;
- Dosage en ciment : 400 kg/m³ de sable
- Epaisseur 10 mm ;
- Surface rugueuse obtenue par passage d'une règle, le lissage à la truelle est proscrit. Elle sera exécutée lorsque la première couche aura effectué une partie de son retrait et au plus tôt, après trois jours d'attente. Cette couche est exécutée pour répondre aux caractéristiques exigées pour l'enduit fini : rectitude, platitude des arêtes, gorges, arrondis etc. ...

3ème couche : couche de finition

- Sable compris entre 0,02 et 0,1mm riche en éléments fins ;
- Dosage en ciment 350 Kg / m³ de sable ;
- Epaisseur 5 mm.

Elle sera appliquée au plus tôt 10 jours après la couche intermédiaire, elle doit couvrir toute la surface sans présenter de surcharge. Cette couche ne doit en aucun cas servir à rétablir la platitude de l'enduit qui doit impérativement être obtenue à la 2ème couche.

Cet article concerne : les enduits intérieurs et horizontaux.

B : QUALIFICATION DE SOUMISSIONNER

l'offre doit comprendre les pièces administratives établies dans les formes réglementaires attestant la régularité de ces prestataires vis-à-vis de l'Administration.

Ces pièces dont la validité est de six (06) mois, sauf pour la Banque Centrale de Mauritanie (validité fixée à un (01) mois) sont les suivantes :

- Attestation délivrée par le Trésorier Général,
- Attestation délivrée par le Directeur Général des Impôts ;
- Attestation délivrée par le Directeur Général de la CNSS ;
- Attestation délivrée par le Directeur du Travail et de la Main d'œuvre ;

• Attestation délivrée par le Directeur de la Supervision bancaire à la BCM certifiant que l'intéressé ne figure pas sur la liste des contentieux et comptes gelés.

- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur travaux de construction et élévation des murs la non fourniture de cette attestation qui approuve l'exécution est un motif du rejet du dossier.

Personnel

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

<i>Nombre</i>	<i>Nom et prénoms</i>	<i>Affectation</i>	<i>Expérience globale en travaux (années)</i>	<i>Expérience dans des travaux similaires (Années)</i>
1		Technicien GC	3	2

Le Candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience
Ingénieur génie civil sera permanent sur le site durant les travaux

Matériel

<i>Numéro</i>	<i>Type et caractéristiques du matériel</i>	<i>Nombre minimum requis</i>
1	Bétonnière	1
2	lot de matériel,	1

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé.
l'échafaudage sera sur le site obligatoirement

NB : Le personnel et le matériel proposés feront l'objet d'une réception au démarrage des travaux.

Il reste entendu que, pour le personnel, aucune substitution d'un membre du personnel-clé ne serait admise sans l'autorisation préalable de la SOMELEC après proposition de profils équivalents ou supérieurs.

Le non fourniture d'attestation de visite de lieu signer par DMG est un motif du rejet du dossier. La visite sera effectuée dans le dernier jour (avant la pose du dossier) à 10h :00

D : DUREE DES TRAVAUX 28 jours

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire en MRU	Prix total e MRU
Mur à construire entrée de la clôture				
Evacuation des déchets mur tombé	ff	1		
Démolition partie du mur existant	M ²	3		
Construction mur y compris poteau de 30cmx30cm, longrine, fondation, enduit et peinture	ml	6		
Mur à construire cote de logement				
Déraciner les arbres	ff	1		
Construction mur y compris poteau longrine, fondation, enduit et peinture	ml	4		
Elévation des murs existants de 1m				
Déposer les deux portes et construction de leur emplacement	ff	1		
Béton arme poteaux	M3	1.76		
Elévation en maçonnerie du mur de 1m	ml	190		
Béton arme longrine finale	M ²	7.6		
Enduit	M ²	190		
Peinture	M ²	190		
Fourniture et pose 3 fils de barbèles anti escalade plus 80 cornières (galvanise)	ff	1		
Nettoyage générale de la clôture	ff	1		
TOTAL				

Handwritten signature or mark